

N° 536 /2018

Koné le 17/12/2018

## COMMUNIQUE

Les usagers des centres d'enfouissement des déchets des communes de VOH, KONE et POUEMBOUT sont informés qu'à compter du 2 janvier 2019, les accès seront contrôlés et soumis à paiement pour les professionnels. Les particuliers non abonnés au service de collecte seront soumis à ces droits d'accès à compter du 1<sup>er</sup> février 2019. Les tickets d'accès seront disponibles à la régie du SIVOM VKP. Une carte d'accès pour les particuliers abonnés au service pourra être retirée au SIVOM VKP.

A compter du 2 janvier 2019 :

### HORAIRES DES CENTRES D'ENFOUISSEMENT DE KONE ET POUEMBOUT

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
8h-11h30 14h-17h	Fermé	8h-11h30 14h-17h	Fermé	8h-11h30 14h-17h	8h-11h30 14h-17h	8h-11h30

### HORAIRES DU CENTRE D'ENFOUISSEMENT DE VOH

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
8h-17h	Fermé	8h-17h	Fermé	8h-17h	8h-17h	8h-11h30

### Tarifs (délibération 25-2018)

Accès aux centres d'enfouissement	Particuliers : abonnés au service et hors circuits de collecte	Non abonné et professionnel
Véhicules légers PTAC<3,5t	gratuit	500 FCFP
remorque PTAC<500kg	500 FCFP	
remorque PTAC >500kg	1 000 FCFP	
Poids lourds	10 000 FCFP	

le Président du SIVOM VKP



Joseph GOROMIDO